

VERTIKAL FISSURES G

CONÇU & FABRIQUÉ EN EUROPE

→ DÉSIGNATION

PÂTE SOUPLE, FIBRÉE, GRANITÉE, PRÊTE À L'EMPLOI, SPÉCIALE FISSURES FAÇADES

→ CLASSIFICATION

AFNOR NF EN 16566 : G₃S₄V₂W₃A₀C₀R₀

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Présentation : Pâte
- Classement feu : D s2 d0
- Teinte : Beige
- pH : 9-10
- Granulométrie : 2 000 microns

→ DESTINATION

Idéal pour traiter les fissures vivantes (jusqu'à 2 mm) sur façades plates.

EMPLACEMENT

- Extérieur.

SUPPORTS

- Briques, pierres, béton, béton banché, béton cellulaire, blocs de béton, parpaings, enduits.
- Enduits et supports structurés.
- Anciens fonds peints en films minces, absorbants et bien adhérents.

→ RÈGLEMENTATION COV

- Conforme à la directive COV 2004/42/CE
- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 140 g/L (2010)
- Ce produit contient moins de 27 g/L COV

→ ASSURANCE

VERTIKAL FISSURES G est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.





PROPRIÉTÉS

- **Fibré, résiné et texturé - Elasticité permanente à cœur - Prêt à l'emploi.**
- **Haute adhérence - Absorbe les déformations du support.**
- **Aspect sec très consistant et granité - Toutes épaisseurs en rebouchage.**
- **Permet de jointoyer entre 2 matériaux différents.**
- **Permet de conserver un aspect rugueux et structuré en évitant les effets lisses.**
- **S'applique sur anciens fonds peints en film mince.**



MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes/DTU en vigueur (59.1 et 42.1).
- Les fonds doivent être propres, durs, cohérents, sains, secs, exempts de gras, absorbants et bien adhérents.
- Les fonds affaiblis, pulvérulents ou poudreux seront préalablement grattés, puis consolidés avec un durcisseur de fonds tel que le **VERTIKAL FORTIF 617 S** ou traités avec le **VERTIKAL STOPSEL** selon la nature du désordre.
- Elimination des parties non adhérentes des lèvres de la fissure par lavage haute pression ou griffage au triangle. Brossage et dépoussiérage.
- Application de l'impression adaptée à la nature du support en la faisant bien pénétrer dans la fissure.

DILUTION et NETTOYAGE

- À l'eau.

APPLICATION

- Matériel : Couteau ou lame à enduire.
- Conditions d'application : Température ambiante et de support supérieure à + 5 °C (précautions si T>30 °C). Humidité relative inférieure à 80 %.
- Produit prêt à l'emploi. Ne pas diluer et ne rien ajouter.
- Reboucher la fissure au moyen d'un couteau à enduire, en appuyant fortement pour bien faire pénétrer et adhérer la pâte sur les lèvres de la cavité.
- Tenir compte du retrait au séchage et appliquer plusieurs passes afin de masquer au mieux le défaut.
- Mettre en place un fond de joint si nécessaire.
- Ne pas appliquer sur des fonds bloqués, gelés ou surchauffés.
- Ne pas appliquer sur surfaces horizontales ou en sous-face de balcon.

RECOUVREMENT

- Doit être préalablement imprimé après séchage complet par les fixateurs **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.
- Peut être recouvert après séchage complet par tous types de revêtements **VERTIKAL®** selon les règles techniques en vigueur et en tenant compte du pH du produit.

RENDEMENT DE SURFACE

- Consommation variable suivant l'écartement et la profondeur des fissures.
- Environ 50 g par mètre linéaire (cordon 10 mm x 5 mm)

SÉCHAGE À 20 °C et HUMIDITÉ RELATIVE DE 65 %

- Temps de séchage : environ 48 heures selon l'épaisseur et les conditions climatiques.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

DÉCHETS

- Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux. CED : 080112.

CONSERVATION

- Conserver à l'abri du gel et des températures supérieures à 35 °C.
- 12 mois dans l'emballage d'origine non entamé et stocké au sec.

